



BULLETIN D'ADHESION 2021-2022

Valable du 28 juillet 2021 au 27 juillet 2022

A renvoyer par courrier ou par mail : aavvif@gmail.com / 7 rue de Penker - 29700 PLUGUFFAN

Les informations précédées de "*" sont obligatoires pour valider votre adhésion

Membre :

*Nom : * Prénom :
Adresse :
CP : L L L L L L Ville : Pays :
Téléphone : L L L L L L L L L L Portable : L L L L L L L L L L
*Email personnel :
Identifiant réseaux sociaux : Facebook :
Twitter :
Viadeo :
Autres (à préciser) :

*Profil adhésion :

Entreprise / Organisme profession libérale employé sans profession

Secteur : Institutionnel Entreprise Association Média
 Médical Droit Défense Artisan/Commerçant
 Social Enseignement

* Intérêts et Motivations :

Par quel canal avez-vous connu l'AAVVIF ?
Quelles sont vos principales motivations pour rejoindre l'AAVVIF ?
Souhaitez-vous être bénévole ? OUI NON
Combien de temps souhaitez-vous consacrer à l'association tous les mois ?
 +/- de 5 heures entre 5 et 10 heures entre 10 et 20 heures + de 20 heures

Parrainage :

Nom de votre parrain :

Cotisation et/ ou Don :

Cotisation annuelle : **10€ TTC** Date d'adhésion :
Souhaitez-vous faire un don ? OUI NON Montant :TTC

L'adhérent atteste avoir en sa possession les statuts de l'association dans lesquels apparaissent les conditions d'adhésion et en accepte les termes.*

(1), document fournis en annexe.

Adhésion validée par le bureau :
 OUI NON

Quimper, le 2021
Signature de l'adhérent :

Les informations que vous pouvez donner au travers des différents formulaires, sauf accord express de votre part, nous sont destinées exclusivement. Conformément à l'article 34 de la loi 1978 dite loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, veuillez adresser un courrier électronique à cette adresse: aavvif@gmail.com
La présente adhésion est souscrite pour l'année civile en cours et est renouvelable par tacite reconduction sauf demande de votre part un mois après réception de la facture.
*Cotisation valable jusqu'au 27 juillet 2022.